

Fédération Française de Hockey - Assemblée électorale du 25 mars 2017

Projet Fédéral pour la mandature 2017- 2020

Liste « Ensemble, faire gagner le Hockey »

Préambule

Remettre les clubs au centre du Projet du Hockey français

Nous partageons les valeurs du hockey telles qu'elles ont été rappelées par la Fédération Européenne dans son plan de développement 2017-2024 : **Intégrateur, Positif, Durable et Dynamique.**

Nos clubs constituent le principal atout du Hockey Français : Divers, Mixtes, Familiaux, ils forment notre socle commun et la base de notre développement. Et parce **que Développement et Haut Niveau vont de pair, ils doivent aussi en être les Acteurs.**

Nous souhaitons fluidifier les relations entre les clubs, les ligues, les comités, la fédération et la DTN, en rappelant à chacun que les institutions sont au service de leurs membres et que c'est ensemble que nous progresserons.

Un projet ambitieux et réaliste

Les promoteurs du projet « Ensemble, faire gagner le hockey » sont tous des dirigeants responsables, respectueux du travail effectué par leurs prédécesseurs, modestes devant les contraintes politiques, économiques et budgétaires, conscients de l'évolution du hockey mondial, mais résolument décidés à proposer une alternative ambitieuse et réaliste qui permette de fédérer tous les acteurs du hockey.

Notre projet se décline au travers de 9 grandes orientations proposées au hockey français au cours des mois de janvier, février et mars afin que le 25 mars, le choix des présidents des clubs soit fondé et que la nouvelle équipe puisse se mettre immédiatement au travail.

Les grands thèmes

1 - Faire évoluer la gouvernance de la FFH

2 – La formation, l'avenir du hockey français

3 - Une politique de développement cohérente

4 - Une politique de Haut niveau renouvelée, adaptée à nos moyens humains et financiers prenant en compte nos spécificités.

5 – Faire évoluer la politique des obligations

6 - Pour une refonte de l'arbitrage au sein de la F.F.H

7 - Croire en la féminisation du hockey

8 - Une communication et un fonctionnement ouverts et participatifs

9 - Un budget maîtrisé

1 Faire évoluer la gouvernance de la FFH

L'Esprit de notre Gouvernance :

- Indépendance des commissions, et respect de leurs décisions.
- Un bureau qui ne se limite pas à une simple chambre d'enregistrement.
- Des décisions stratégiques collégiales soutenues par le bureau et le comité directeur, et après avis de la communauté du hockey.
- Des délégations assumées auprès de spécialistes.

Action N°1 :

Fluidifier les relations entre les clubs, les ligues, les comités et la fédération et la DTN

Favoriser la création d'une entité regroupant les présidents des clubs Elite et N1 et inviter le représentant élu aux CD

Organiser au moins 1 fois par an une réunion des présidents de Ligues

Action N°2 :

Les clubs doivent être acteurs de notre développement. Les moyens de communication aujourd'hui à notre disposition permettent de consulter très largement.

- Les choix et orientations stratégiques de la Fédération en cours de mandat feront l'objet de larges consultations avant leurs mises en application.

Action N°3 :

Améliorer le rendement des réunions des comités directeur

- Mieux utiliser le vote électronique pour les décisions non stratégiques
- Communiquer sur les ordres du jour du CD et des bureaux et des différentes commissions
- Fournir les documents suffisamment tôt afin de réduire le temps de discussion et améliorer la qualité des échanges.

2 - Une politique de Formation qui élève le niveau et l'attractivité de nos clubs.

La formation, l'avenir du hockey français

Il s'agit d'une étape indispensable de notre développement.

L'Académie de formation doit être développée et proposer des offres attractives, adaptées et diversifiées.

Les formateurs qualifiés seront valorisés. Un catalogue des formations disponibles sera mis en place. L'information doit circuler. Nous devons aussi susciter l'émergence de professionnels qualifiés venus du hockey ou d'autres sports.

Notre développement doit pouvoir permettre de créer des métiers attractifs, avec à la clef un véritable parcours professionnel.

Les outils de formation existent.

Action 1 : Redéfinissons avec la DTN, le rôle des cadres techniques dans la diffusion de la formation et sa mise en œuvre. Le suivi des actions mises en place pour le développement et la formation (FFH, ligues, cd, clubs) doit être assuré, de même que la publication d'indicateurs de performance.

Action 2 : Le Coaching Performance doit être une source réelle de formation et d'information. Ses participants doivent le vivre comme un besoin, et non comme une obligation. L'information doit se faire dans les 2 sens. Nous demandons également une intervention ciblée sur quelques thèmes précis des entraîneurs de club (retours d'expérience).

Action 3 : Diffuser les compétences et aller vers les clubs en proposant des journées FFH. Une équipe technique sera mise en place (avec cadres techniques et joueurs internationaux), chargée d'aller dans les écoles de hockey et de proposer des « clinics » basés sur les fondamentaux. Ces journées seront aussi l'occasion d'aider les formateurs et de compléter leur information.

3 - Une politique de développement cohérente

Le Constat :

L'implantation de nos clubs est souvent un frein à leur développement.

Aujourd'hui moins de 20 clubs remplissent les critères d'accès à l'Elite et à la Nationale 1 (hommes ou femmes).

Le hockey féminin français fait à peine jouer trente équipes seniors gazon.

Nos objectifs :

Un développement cohérent et coordonné (FFH, Ligues, comités clubs),

Doubler le nombre de clubs répondant aux critères Elite et N1 et le nombre d'équipes féminines

Nos propositions :

Action 1 : Favoriser la pratique du hockey sur quelques grands axes géographiques et le développement en tache d'huile permettant de créer de nouveaux clubs, de renforcer les clubs existants, de mutualiser les équipements et de rapprocher les lieux de compétitions.

Action 2.1 : Clarifier et simplifier, avec les ligues, la pratique des championnats jeunes .

Pour les championnats jeunes jusque 12 ans, des règles communes permettraient de pratiquer un championnat sur la surface disponible du club (salle ou gazon), en toute saison.

Action 2.2: la pratique chez les jeunes s'arrête vers le 15 mai pour reprendre vers le 15 septembre. Du 15 mai au 15 juillet (vacances scolaires) nous disposons de la meilleure période de l'année pour jouer en extérieur. Comblons ce vide, en proposant des formules conviviales qui fassent jouer parents, jeunes avec des formats de tournois adaptés, Nous demanderons à chaque Ligue de mettre en place ces événements.

Action 2.3: En juillet et août, nous proposerons des événements promotionnels, sur les lieux de vacances comme le beach-hockey. Ces événements seront animés par une équipe technique (cf Formation Action 3).

Action 3 : Féminisation de nos pratiques et de nos structures.

Nous souhaitons mettre en place une politique financière incitative.

Cf le chapitre hockey féminin

Action 4 : Adapter nos règlements à nos effectifs et prendre en compte les spécificités régionales. Nos règlements doivent être adaptables rapidement (mixité de certains championnats par exemple), pour répondre à nos besoins. Certaines modifications peuvent favoriser le développement comme faciliter les ententes pour participer à des championnats. Des propositions répondant aux aspirations des clubs seront faites lors des Comités Directeurs ou de la prochaine Assemblée générale. Il en va notamment du sur-classement supérieur qui fait l'objet d'une mesure transitoire et de la pratique mixte dans les championnats jeunes.

Action 5,1 : Valoriser la catégorie U19, catégorie charnière, qui doit avoir ses championnats propres, gage de maintien et de développement de nos effectifs

Action 5.2: Créer un TNC U10 et élargir la participation des clubs aux divers championnats jeunes.

Action 6 : Favoriser la pratique vétéran (féminine, masculine et mixte) en organisant une journée vétérans et un tournoi spécifique dans chaque zone, avec l'appui de l'association des vétérans.

Action 7 : Labelliser les écoles de hockey

Action 8 : La pratique loisir est un moyen d'accrocher parents et enfants. Les meilleures initiatives seront diffusées et récompensées.

Action 9 : Handi-hockey. Cette pratique doit être élargie et prendre toute sa place au sein de notre Fédération. Une entité spécifique sera créée de même qu'un championnat. Objectif, Tokyo 2020.

Action 10 : « Plus un département sans hockey »

Créer une « task-force » de 2 à 3 responsables développement pour assister les ligues et les comités dans leurs politiques de création de clubs

Action 11 :

Envisager de passer le championnat Elite à 10 ou 12 clubs (chez les hommes).

On ne touche pas au championnat Elite Dames (8 clubs).

Remarque :

Le championnat Elite est le plus haut niveau de notre sport.

Véritable moteur pour le développement, nous devons tout faire pour favoriser l'éclosion d'équipe Elite dans les grandes régions françaises où nous ne sommes pas présents,

Objectifs :

- Permettre à des talents d'éclorre
- Augmenter le nombre de joueurs Elite
- Elargir la base de la pyramide « haut niveau »
- Eviter la fuite des talents vers les Hauts de France ou l'Île de France
- Rapprocher notre sport des partenaires institutionnel et privés

4 - Une politique de Haut niveau renouvelée, adaptée à nos moyens humains et financiers prenant en compte nos spécificités.

Aujourd'hui, 2 mondes se côtoient avec peu d'échanges, la structure de haut niveau de la FFH et les clubs.

Les politiques sportives mises en place lors des dernières mandatures n'ont pas porté leurs fruits : absence de résultats des équipes de France, augmentation parcimonieuse des effectifs.

En outre, les sportifs de haut niveau formés dans les structures dédiées disparaissent des sélections dès l'aboutissement de leurs études.

Sortons des schémas existants, mettons en place une politique de haut niveau qui s'installe dans la durée et qui bénéficie à tous.

Allons vers une politique gagnant /gagnant, qui soit facteur de développement, diffuse la formation et élève le niveau général, utilisant au mieux nos structures, tenant compte de notre représentation territoriale.

Les exigences du Haut niveau et de la performance sont connues. Nos cadres techniques doivent être les garants de leur diffusion et de leur application.

- Diffuser la formation,
- Aider à professionnaliser l'encadrement
- Prendre en compte la spécificité de notre recrutement et permettre à nos jeunes de faire des études près de chez eux tout en continuant à pratiquer leur sport.
- Coordonner les préparations des clubs et des équipes de France
- Mieux former et mieux préparer nos athlètes
- Renforcer l'attrait de nos championnats Elite et Nationale 1, source d'amélioration de niveau
- Aider à l'amélioration du ranking européen de nos clubs
- Mettre en place une organisation pour la salle

Action 1 : Procéder à un audit des pôles de Wattignies et Paris. Les pôles doivent être des lieux d'excellence qui doivent offrir mieux que les clubs.

Action 2 : Réévaluer la place de nos collectifs féminins. Le développement de la pratique féminine est un objectif primordial. Soyons cohérents, et remettons des moyens ciblés sur nos équipes de France féminines.

Action 3 : Financer dans les clubs Elite (H et F), un entraînement hebdomadaire supplémentaire qui permette d'assurer les PNP et ouvert aux joueurs du club. Cette formule serait aussi ouverte à quelques clubs de Nationale 1 pour permettre de couvrir l'ensemble du territoire national (Paca, Pays de Loire, Picardie...). En fonction des disponibilités et des qualifications, ces entraînements seront animés par les entraîneurs de clubs ou les cadres techniques. Ces derniers assureront également la mise en place, le suivi et le contrôle des programmes. Ils interviendront régulièrement pour apporter leur expertise sur des thèmes spécifiques.

Action 4 : Regrouper régulièrement les collectifs sur des bases régionalisées

Action 5 : Faire profiter l'encadrement de compétences extérieures pour les collectifs nationaux

Action 6 : Redéfinir un cahier des charges et une charte du haut niveau, avec des engagements réciproques et des contrôles, Athlètes/FFH. Mise en place d'une aide et d'un suivi à l'insertion professionnelle.

Action 7 : définir une politique claire pour les engagements internationaux permettant de donner des perspectives à court, moyen et long terme, chez les garçons et les filles.

Action 8 : Dynamiser le haut niveau jeunes avec la création en France de tournois nationaux et internationaux favorisant les échanges.

Action 9 : Elargir les championnats de France gazon masculins, Elite et N 1 (10 à 12 clubs), sur la base d'un consensus des clubs, après consultation.

Action 10 : Aider nos clubs qualifiés en Coupe d'Europe à préparer leurs compétitions. Leur proposer l'appui technique de l'encadrement des équipes nationales. Le haut niveau passe nécessairement par l'amélioration du ranking de nos clubs. Une dynamique positive permettrait d'attirer de nouveau et de garder nos meilleurs éléments, tout en favorisant la progression de nos championnats nationaux,

Action 11 : Améliorer le suivi des athlètes (médical, scolaire, doubles parcours et reconversion professionnelle) en impliquant d'avantage les parents et les clubs.

Action 12 : pour une vraie politique de la salle, adaptée à nos moyens, mais programmée et non subie.

Nous envisageons, après consultation la mise en place d'une entité liée à la salle, à l'image de ce qui a été mis en place pour les équipes de France vétérans.

Action 13 : Resserrer les liens entre les différentes équipes vétérans

Donner les moyens aux équipes vétérans masculines et féminines de s'exprimer et de bien figurer dans les compétitions internationales où elles s'engageront.

Action 14 : Nous ne pouvons plus accepter de suspendre les championnats pendant les trêves internationales. Une compétition de type challenge / plateau/tournoi sera mise en place et dotée, permettant de jouer à 7, 9 ou 11. Le format sera arrêté avec les clubs concernés.

5 - Faire évoluer la politique des obligations

Remarques :

Beaucoup de clubs forment de jeunes talents qui partent vers d'autres clubs plus structurés. Historiquement, nous avons considéré qu'en liant les obligations des clubs à la notion d'effectif, nous arriverions à développer quantitativement les clubs.

Aujourd'hui, ces règles qui correspondent à de vrais critères de niveau, ne sont pas appliquées. Cela engendre des inégalités et injustices inacceptables.

Pour améliorer le maillage national nous pensons qu'il peut y avoir en France des clubs qui auront les moyens d'avoir une équipe performante sans pour autant développer une politique du nombre, Ces obligations doivent être construites avec les représentants des clubs pour aboutir à de nouvelles règles applicables rapidement.

Action 1 : Créer une indemnisation pour les clubs formateurs.

Action 2 : Supprimer la notion d'obligation liée aux effectifs pour la remplacer par une notion de budget.

Action 3 : revoir les règles concernant les mutations (dates, délais, coût ..)

6 - Pour une refonte de l'arbitrage au sein de la F.F.H

Constat

L'arbitrage : choix par défaut ou vocation

La place de l'arbitrage français sur la scène internationale

Existe-t-il une véritable filière de détection et de formation ?

Le renouvellement des générations entraîne-t-il une transmission de l'expérience ?

Sans arbitre, pas de compétition possible, MAIS.....

- Leur condition physique doit être optimum
- Ils doivent remplir leur rôle d'administratif de la FFH
- Ils doivent connaître les règles et les appliquer à bon escient.

Valorisons et protégeons la fonction : pas de pitié pour ceux qui ne respectent pas les arbitres

Imposons un nombre de jeunes en formation

Redynamisons les CRJA: admettons de regrouper l'activité de deux ligues dans ce domaine en une seule entité, si nécessaire.

La communication vers les arbitres fait cruellement défaut.

- Il faut leur parler, il faut les aimer,
- Il faut les motiver par exemple en expliquant aux arbitres les parcours pour aller du régional au national puis vers l'international.

Actions :

1 Formons les formateurs de demain

2 Deux journées par an consacrées à la formation des arbitres officiant en Elite et N1

3 Utilisons les nouvelles technologies pour apprendre les règles et mettons en place sans délai le logiciel de formation de la société DRILLSTER

4 Organisons le suivi des performances

5 Mettons en place une évaluation des jeunes prometteurs

6 Favorisons les échanges d'arbitres avec nos voisins

7 Favorisons le tutorat

8 Détection et Formation à l'arbitrage :

- Recrutement d'un chargé national de la détection et de la formation des arbitres (en accord avec les Ligues)
- Création d'une commission pour la revalorisation de l'indemnité des arbitres

Objectifs :

- Redonnons ses lettres de noblesse à l'arbitrage. Les arbitres doivent prendre du plaisir et se sentir membre d'un groupe
- Valorisons la fonction. Dégageons des opportunités pour les meilleurs
 - Notre but : retrouver des arbitres français au plus haut niveau

Sensibiliser les jeunes à l'arbitrage

Créer un kit arbitrage et l'envoyer à toutes les écoles de hockey

Instaurer la journée de l'arbitrage, un samedi après midi

Imposer un examen QCM/Internet pour les U14

7 - Croire en la féminisation du hockey

Action 1 : Pousser à la création d'un poste de DTN adjoint en charge du développement et du hockey féminin

Action 2 : Mettre en place une politique financière incitative. Pendant la mandature, les cotisations fédérales seront gratuites (la 1^e année) pour chaque nouvelle licence féminine.

Action 3 : Encourager la création d'une section féminine dans TOUS les clubs

Action 4 : Instituer en accompagnement de la journée du hockey féminin, des tournois sous forme de plateaux permettant la pratique féminine adulte.

8 - Une communication et un fonctionnement ouverts et participatifs

Mettre en place une véritable stratégie de communication, de mécénat et de sponsoring.

Action 1 : Améliorer le site internet

Action 2 : Externaliser certaines missions

Action 3 : Passer des accords avec des sociétés de marketing sportif pour définir une politique de communication

Action 4 : Etablir une charte de l'événementiel clubs – départements – ligue - équipes nationales

Action 5 : Nos équipes de France constituent notre vitrine, elles doivent rayonner et se produire dans toutes les régions, elles sont notre meilleur outil de communication.

Action 6 : rechercher un sponsor national et des sponsors secondaires.

Action 7 : valoriser nos événements

Action 8 : diffuser nos événements.

Action 9 : Mieux répartir nos événements, Nos finales nationales doivent aider à la promotion du Hockey : chaque zone géographique doit pouvoir les accueillir à tour de rôle.

9 - Un budget maîtrisé

Remettre les comptes de la FFH à l'équilibre.

Apurer définitivement les comptes et permettre que chaque euro de la FFH soit mis au service des objectifs fédéraux.

Lancer un signe fort vis-à-vis du ministère.

Retrouver notre indépendance et notre capacité d'initiative.

Action 1 : Affecter les augmentations de recettes liées aux cotisations à cette remise à niveau.

Action 2 : Instaurer si nécessaire une « CHG » temporaire : Contribution Hockey Généralisée pour remettre définitivement les comptes à 0. (*5€ par licencié=50000€*)

Action 3 : trouver de nouvelles ressources externes et les affecter autant à la formation, au développement qu'au haut niveau.

Il s'agit de la priorité des priorités.

Les partenariats, dons et mécénats ne représentent plus en 2016 que 2,6% des recettes (47 000€); Notre volonté est de les remonter à 5% (situation en 2013 et 2014: 112 000€), avec un objectif de 10% à moyen terme.